

PV de la réunion préparatoire du 02/12/2025 du Bilan de la commission juge 2025

Rectif suite au courrier de Sylvain Grégoire

Présent : : Jean DUBUSSE, Loïc DELHOMMEAU, Yves LUGUERNE, Dominique LANOS, Dominique DESHAYES

Excusé : : Virginie LAPOUGE

Bilan sur l'ensemble des juges :

Nous avons 44 juges Titulaires plus 1 non disponible, 6 stagiaires, 3 jaugeurs repartis dans les différentes classes

MRC : 20 titulaires 4 stagiaires et 1 indisponibilité depuis 01/2022. Un seul 1 juge international (Mme COSTA Evelyne)

Question : Est-ce que cette classe ne peut pas faire la demande de titularisation de juge en international en vue des CM 2026 ?

Réponse : Les gens ne sont plus concernés depuis puisqu'ils quitté NAVIGA pour IMBRA

NS & C : 19 titulaires , 1 stagiaire permanent M. Gaillard et un nouveau stagiaire vient nous rejoindre (M. Bouhadjb Khalil)

Question : 1) Pourquoi la dernière mise à jour n'a pas été soumis à la validation due la commission juge ?

Réponse : c'est tout simplement que cette mise à jour faisait suite à la sur-validation par le Conseil Fédéral de nos deux nouveaux juges (Ayrton et Didier).

2) Pourquoi M. CAUTY apparaît toujours dans la liste des juges alors qui ne juge plus depuis des années et que nous savons qu'il ne jugera plus ?

Réponse : cela avait été fait à titre honorifique !

En retour de la question : dans ce cas pourquoi avons-nous supprimé M. Henri CHAUCHET

Réponse : D.D. Envoi un courrier à M. Hattet, DS de la classe, lui indiquant que M. CAUTY sera supprimé de la liste des juges

M : 2 juges titulaires (international) et 1 juge dont sa date de validité de 3 ans est périmé

S : 3 juges et 3 Jaugeurs

Question reçue : Le secrétaire de la commission juge a reçu un courrier de M. PLIEU-SEVIN Patrick lui rappelant qu'il n'est pas juge, mais Jaugeur. Il y est fait état également de mauvais numéro de téléphone et d'une erreur de frappe dans son adresse mail.

Réponse : Depuis des années les « Jaugeurs » étaient intégré à cette liste. Doit-elle rester ?

La mise à jour n° de téléphone et adresse mail ont été faite mais pas sa publication.

Dominique Lanos fera le point avec le DS de la classe si nous devons retirer les « jaugeurs » de cette liste.

Mais attention cette qualification de « Jugeur » apparait également dans la classe NS, plus particulièrement NSS. Les juges, représentant la classe NS devront le point avec M. Hattet.

Suite aux réponses, nous aviseras, s'il faut faire une mise à jour au document « Formation accréditation ».

Bilan des nouveaux juges validé dans l'année

Ayrton GRANDVOINET en MRC

Didier OLIVIER NS ponton

Bilan sur les stagiaires

En NS, un juge titulaire est stagiaire en classe C (DUMONT Stéphane)

En MRC : 4 stagiaires ;

LECLERC Daniel avec comme tuteur Jean DUBUSSE

MARCHAND Jean- Philippe avec comme tuteur Virginie LAPOUGE

MARION Philippe avec comme tuteur Maxime CHADEFFAUD

AUBREE Hugo avec comme tuteur IVANCIKOVA Zuzka

Nota : M. Yves LUGUERNE reprend en réécriture le courrier « de rappel sur le rôle et attitude à suivre » du secrétaire de la commission juge, puis après validation, il sera adressé aux juges MRC plus particulièrement aux tuteurs et aux stagiaires (sujet abordé lors de la réunion du 28/10/2025

Bilan sur le Retrait du titre de juge titulaire suite au changement de la durée de validité de ce titre (de 5 ans à 3 ans)

En M : DESHAYES Dominique qui n'a plus officié depuis septembre 2022. La dernière compétition de cette classe a été réalisé en septembre 2023 à JEUMONT.

En septembre 2026, cette section n'aura plus de juge.

En MRC : Alain BLAYER et Jean-Paul VERCELLINO ont plus de 5 ans sans officier

En NS/C : Jean-Claude CAUTY

En S : En attente du retour du représentant de la section.

Formation GQS :

Après prise de contact, Dominique DESHAYES, a reçu le 18 Novembre 2025, de la part des pompiers du Val d'Oise, des dates de stages de secouriste (PSC) ouvert à tous, mais réalisé dans un centre de formation dans le Val d'Oise.

Samedi 17 janvier
Samedi 7 février
Mercredi 25 février
Samedi 24 mars

Pour information une formation au PSC c'est 64 €/personne.

D.D. a également demandé s'il était possible de faire uniquement une formation du « GQS ».

Oui il est possible d'organiser cette formation avec des séances de 2h avec 12 personnes maximum. Le prix de cette formation est de 240€/séance.

En région « Aquitaine » Yves Lugerne a également eu des propositions de la part des pompiers de la Gironde. Cette formation c'est le PSC1, ça coûte 60€ par tête (550€ pour 10). ils ne parlent pas du GQS. La Protection Civile le ferait lui, le (GQS) mais ils sont difficile à contacter.

Objectif 2026

- _ Intégration d'une colonne dans le tableau des juges pour indiquer leur dernière intervention
- _ Validation du nouveau document « Formation accréditation »
- _ Formation GQS
- _ En 2026, Pour un suivie des évolutions d'un stagiaire et ne pas s'entendre dire « il a rempli les conditions ... » Il sera demandé régulièrement aux tuteurs une évaluation tout au long de son parcours de formation.

Fin de la réunion

Le représentant de la commission juge